

Metz : Festival pour la Palestine

Le Collectif BDS 57 associé à dix autres organisations vient de mettre en place un **festival pour la Palestine**, une première à Metz.

L'événement s'est déroulé à L'Espace Clovis (Foyer Abbé Pierre) **les vendredi 21 et samedi 22 octobre** derniers, dans un cadre où on pouvait également découvrir une exposition sur la Nakba, l'expulsion des palestiniens en 1948, exposition prêtée par le Cjacp de Strasbourg.

Nous avons accueilli à cette occasion Sarah Katz et Pierre Stambul de L'Union Juive Française pour la Paix qui ont présenté le premier soir à deux voix, en ouverture de ce festival, le récit de leurs *Chroniques de Gaza* rédigées au jour le jour après un récent séjour dans cette « cage » où vit (survit) une population qui ne correspond en rien aux clichés que médias et sionistes entretiennent à leur propos. Nous avons également invité le réalisateur François-Xavier Gilles, membre de l'AFPS et de BDS, qui est venu avec sa compagne Danièle présenter le lendemain son film *Dans les collines au sud d'Hébron*. Ces deux interventions-phares au cours desquelles les conférenciers ont fait connaître « de l'intérieur » le combat des Palestiniens ont été suivies d'un débat fructueux avec un public attentif et intéressé : une soixantaine de personnes à chaque fois, pas toujours les mêmes selon les différents moments du programme, dont de nouvelles têtes, des jeunes venus par le biais de Facebook. La qualité des interventions dans le public, la force de conviction et l'expérience de nos invités ont grandement contribué à la réussite de cet événement, peu, voire pas du tout relayé par la presse locale.

Entre ces deux événements, devant un public tout aussi nombreux, l'après-midi du samedi fut consacré, entre autres

activités, à un exposé-débat animé par deux avocats militants : Liliane Glock du barreau de Nancy et Daniel Delrez. Nous avons fait de ce festival le point de départ d'une mobilisation dans **la perspective du procès auquel sera confronté le président de notre collectif le 26 janvier prochain** suite à une plainte de la société TEVA pour discrimination. Les défenseurs de la cause palestinienne en France aujourd'hui dans un contexte de répression et de poursuites judiciaires, tel fut le sujet du débat qui permit de faire connaître à des personnes nouvelles l'interdiction de l'appel au boycott d'Israël dans notre pays et les différentes formes d'actions que nous préconisons dans le cadre de la campagne BDS France.

Vous trouverez, outre quelques photos ci-dessous, l'affiche du festival, le tract que nous avons distribué pour sa promotion, l'appel au soutien du président du collectif inculpé. Le texte donne davantage de renseignements sur la plainte et l'appel sert également de support à une pétition...

